

Conférence du désarmement

12 septembre 2013

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent unième séance plénière

tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 12 septembre 2013, à 10 heures

Président : M. Gerard Corr(Irlande)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1301^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi de suspendre brièvement la séance, le temps pour le Secrétaire général et moi-même d'accompagner à la tribune M. Wunna Maung Lwin, Ministre des affaires étrangères du Myanmar.

La séance est suspendue à 10 h 9; elle est reprise à 10 h 11.

Le Président (*parle en anglais*) : La 1301^e séance plénière de la Conférence du désarmement est reprise. Je souhaite une chaleureuse bienvenue à notre invité de marque, M. Wunna Maung Lwin, Ministre des affaires étrangères du Myanmar.

Monsieur le Ministre, vous connaissez évidemment très bien la Conférence du désarmement, et nous vous souhaitons donc à nouveau la bienvenue dans cette enceinte. Votre présence ici aujourd'hui témoigne de l'importance que vous attachez aux travaux de cette auguste instance. J'ai le plaisir et l'honneur d'inviter M. Wunna Maung Lwin à prendre la parole.

M. Lwin (Myanmar) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur que de m'exprimer devant la Conférence du désarmement à l'occasion de la dernière séance plénière de sa session annuelle de 2013. Je remercie chacun d'entre vous de m'avoir offert cette occasion. Ayant bien connu cette enceinte, je me réjouis de revenir ici aujourd'hui pour m'exprimer et rencontrer de nouveaux collègues et des collègues plus anciens.

Je tiens à vous féliciter, M. Corr, qui êtes Ambassadeur de l'Irlande, de votre accession à la présidence de la Conférence – pour la deuxième présidence irlandaise depuis que votre pays est devenu membre de la Conférence du désarmement – et je vous remercie d'avoir su guider la Conférence vers l'adoption du rapport qu'elle doit soumettre à l'Assemblée générale des Nations Unies. Je remercie et admire également vos prédécesseurs à la présidence de la présente session annuelle pour la contribution positive et active qu'ils ont apportée aux travaux de la Conférence.

Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'appui et l'engagement manifestés depuis longtemps par mon pays vis-à-vis de la Conférence du désarmement. Le Myanmar, qui a fait partie du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, continue d'attacher une grande importance à la Conférence du désarmement comme instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement créée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement.

Il convient de mettre en exergue le rôle fondamental que la Conférence du désarmement a joué dans le passé en négociant plusieurs importants traités multilatéraux dans le domaine du désarmement. Nous sommes, comme beaucoup de délégations ici présentes, déçus par le fait que la Conférence se montre encore incapable, pour la dix-septième année consécutive, de répondre aux exhortations de la communauté internationale, qui souhaite la voir s'acquitter de son mandat et reprendre un travail de fond. Pourtant, nous continuons de croire que l'existence et la composition unique de la Conférence en font un outil précieux dans notre quête de paix et de sécurité à travers le désarmement.

Le désarmement nucléaire demeure la priorité absolue pour le Myanmar en matière de désarmement. La persistance des armes nucléaires et a fortiori leur déploiement représentent un défi sécuritaire qui fait peser la menace la plus grave sur l'existence même de l'humanité. Le feu nucléaire peut être déclenché à n'importe quel moment, par erreur de calcul ou d'appréciation ou par malveillance. Cette menace sérieuse fragilise la sécurité de tous les pays et à tout moment. C'est pourquoi

l'élimination complète et totale de ces armes offre la seule garantie absolue contre une catastrophe nucléaire.

Par ailleurs, le Myanmar est attaché à d'autres questions importantes en matière de désarmement, en particulier à la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires prenant en compte la production passée, présente et à venir, à la prévention d'une course aux armements dans l'espace et à des garanties de sécurité négatives qui pourraient prendre la forme d'instruments internationaux juridiquement contraignants. Nous serions favorables à la tenue de négociations, voire de pourparlers préalables, sur ces différentes questions dans le cadre de la Conférence du désarmement.

S'agissant de l'élargissement de la composition de la Conférence, le Myanmar appuie l'idée de désigner un coordonnateur spécial dont le mandat consisterait à étudier les modalités de l'examen de cette question, sans préjuger du résultat de cet examen.

Conscients de la nature de la Conférence, qui est une instance de négociation, nous souhaitons un renforcement de l'interaction entre la Conférence et la société civile sur les questions relatives au désarmement, en particulier au désarmement nucléaire.

Nous ne saurions imputer l'absence de progrès à la seule Conférence du désarmement. En fait, c'est tout le mécanisme de désarmement des Nations Unies qui est à l'arrêt. Le Myanmar pense que la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement aurait l'autorité et la légitimité nécessaires pour faire une analyse complète du fonctionnement de tout le mécanisme de désarmement des Nations Unies y compris celui de la Conférence du désarmement. À cette fin, le Myanmar appuie la convocation prompte de la quatrième session extraordinaire.

Je voudrais évoquer brièvement l'engagement de mon pays en faveur du désarmement. Le Myanmar est entré dans une ère nouvelle. Depuis que le nouveau gouvernement a été constitué, il y a trente mois, nous avons mené des réformes importantes en un bref laps de temps. Nous sommes convaincus que, avec l'appui et la coopération croissants de la communauté internationale, nous parviendrons rapidement à mener à bien la transformation démocratique du pays, à créer des emplois, à susciter des sources de revenus et à faire reculer la pauvreté.

S'il fait porter l'essentiel de son attention sur la réalisation des objectifs susmentionnés, le Myanmar a aussi entrepris de réviser les lois qui ne répondent pas aux normes et pratiques internationales. Nous prenons en outre des mesures pour renforcer progressivement notre position au regard d'un certain nombre de conventions stratégiques sur le désarmement, notamment le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la Convention sur les armes biologiques et la Convention sur les armes chimiques. Dans le même temps, nous entendons continuer à prendre une part active et attentive aux travaux menés dans le cadre de ces conventions.

Je voudrais maintenant commenter les travaux de la Conférence du désarmement. Le Myanmar accueille avec satisfaction l'établissement d'un groupe de travail informel chargé d'élaborer un programme de travail substantiel et échelonné. Si certains arguments plaident pour l'efficacité du groupe de travail informel et d'autres contre, nous pensons que cette démarche va dans le bon sens et qu'elle nous offre une nouvelle occasion de faire progresser les travaux de la Conférence. Dans le même temps, les travaux du groupe de travail doivent être sous-tendus par une volonté politique et par la souplesse de tous les États membres. Je souhaite le plein succès au groupe de travail et à son bureau.

Les réunions de haut niveau sont des outils importants pour mobiliser la volonté politique autour d'un objectif déterminé. Elles ont montré toute leur utilité dans le passé. Nous espérons que la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire, qui aura lieu à New York le 26 septembre 2013, produira des résultats fructueux.

Dans le contexte des préparatifs de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et de la Première Commission en particulier, je vous informe que le Myanmar soumettra une nouvelle fois cette année son projet de résolution traditionnel sur le désarmement nucléaire. Je tiens à remercier l'ensemble des délégations qui, année après année, se sont portées coauteurs de notre projet de résolution ou qui l'ont appuyé. J'invite également chacun d'entre vous à renouveler votre appui en faveur de cette résolution en 2013.

Avant de clore mon intervention, je voudrais informer la Conférence que le Myanmar fait des efforts conséquents pour parvenir à conclure un protocole additionnel à l'accord de garanties passé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dans le but de mettre en place des garanties conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). À cette fin, une série d'ateliers a été organisée à Nay Pyi Taw en étroite coopération avec l'AIEA. En outre, nous avons eu l'occasion d'envoyer des responsables politiques et techniques au siège de l'AIEA, à Vienne. En parallèle, nous avons travaillé avec le Département de l'énergie des États-Unis d'Amérique dans le cadre d'une autre série d'ateliers. Je tiens à remercier ces organismes, de même que l'Organisation australienne pour les sciences et les techniques nucléaires, d'avoir coopéré avec le Myanmar.

Je suis heureux de vous annoncer que, grâce à tous ces efforts, le Myanmar conclura prochainement un protocole additionnel avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Wunna Maung Lwin de son importante déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Je vais maintenant suspendre la séance pour quelques instants, le temps de raccompagner le Ministre des affaires étrangères.

La séance est levée à 10 h 22; elle est reprise à 10 h 26.

Le Président (*parle en anglais*) : La 1301^e séance plénière de la Conférence du désarmement est reprise.

Permettez-moi de commencer par souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur du Venezuela, M. Jorge Valero Briceño, qui a pris ses fonctions de représentant permanent de son gouvernement à la Conférence. Au nom de la Conférence du désarmement et à titre personnel, je veux l'assurer de notre coopération.

Comme vous le savez, nous avons adopté à titre provisoire l'intégralité du rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale. Le document CD/WP.576/Rev.1 a été distribué aux délégations, dans toutes les langues officielles, et des exemplaires sont également disponibles dans la salle.

Le document CD/WP.576/Rev.1/Amend.1 prend en compte les modifications apportées d'un commun accord mardi matin aux paragraphes 19 et 20, ainsi que les corrections apportées au paragraphe 6 et les documents ajoutés aux paragraphes 38 et 42. Il n'est disponible qu'en anglais. Ces modifications et ajouts seront, bien entendu, intégrés au rapport proprement dit et feront l'objet d'une publication en tant que document officiel de la Conférence, dans toutes les langues officielles.

Avant que nous ne procédions à l'adoption du rapport, une délégation souhaite-t-elle intervenir à propos de l'adoption du rapport ou sur n'importe quel autre sujet?

Cela ne semble pas être le cas. Si les délégations le souhaitent, nous pouvons procéder à une lecture du rapport paragraphe par paragraphe. Les délégations le souhaitent-elles ? Cela ne semble pas être le cas. Puis-je donc considérer, comme ce fut le cas en 2012, que le rapport annuel de la Conférence du désarmement, tel qu'il figure dans les documents CD/WP.576/Rev.1 et CD/WP.576/Rev.1/Amend.1, est adopté dans son intégralité ?

Il est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je passe maintenant à la liste des orateurs, et donne la parole à l'Ambassadeur du Venezuela.

M. Valero (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur que de prendre mes fonctions de représentant permanent du Venezuela alors que vous présidez la Conférence. Permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Votre expérience avérée de la diplomatie nous a permis de faire ici des progrès tangibles, et vous pouvez compter sur l'indéfectible appui de ma délégation.

Monsieur le Président, cette année encore, des efforts concertés ont été déployés pour faire sortir la Conférence de l'ornière, mais cet objectif est malheureusement resté hors de notre portée. La République bolivarienne du Venezuela reste déterminée à faire progresser le travail de fond de cette instance à travers un dialogue et un partenariat sans exclusive, transparents et constructifs.

Nous remercions vos prédécesseurs à la présidence de la Conférence en 2013 des efforts qu'ils ont déployés pour faire avancer les travaux de la Conférence, et nous saluons la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères du Myanmar, qui témoigne de l'importance de cette instance.

Il est certain que la Conférence a progressé en 2013, entre autres grâce au groupe de travail informel chargé de conduire des débats sur un programme de travail et d'élaborer un programme consensuel.

Mes chers collègues, nous devons engager des efforts systématiques et progressifs en vue de réduire les armes nucléaires, avec pour objectif ultime leur élimination totale. Il est temps de passer de cette aspiration à des actes susceptibles de conduire à un désarmement nucléaire général et complet sous un contrôle international strict et efficace.

C'est pourquoi nous devons ouvrir des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, afin d'avancer dans la voie du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Ce traité devrait renfermer des dispositions spécifiques concernant le suivi, et couvrir aussi les stocks existants.

En attendant la réalisation de l'objectif du désarmement nucléaire, nous devons poursuivre des discussions de fond, sans limitation, sur de possibles arrangements internationaux visant à garantir efficacement les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.

Nous devons engager impérativement et sans limitation des discussions de fond sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sur la préservation de cet environnement, patrimoine commun de l'humanité, qui doit être utilisés à des fins exclusivement pacifiques. C'est une des priorités de la Conférence, et le régime juridique applicable doit être renforcé en conséquence.

Le Venezuela réaffirme son attachement à toutes les instances et à tous les accords existants dans le domaine du désarmement, de la limitation des armements et

de la non-prolifération, de même que son adhésion sans faille au principe du multilatéralisme.

L'objectif suprême qui nous unit est incarné par notre désir de renforcer le cadre de la limitation des armements au fur et à mesure que nous œuvrons au service de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Venezuela de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice de la Finlande.

M^{me} Kairamo (Finlande) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, du dynamisme dont vous faites preuve dans la conduite de nos travaux et la présidence des séances de la Conférence du désarmement. Cela a été un réel plaisir que de travailler avec vous depuis le début de votre présidence. Je voudrais également vous souhaiter le plein succès pour l'avenir, alors que vous vous apprêtez à quitter Genève.

La prompte rédaction, puis l'adoption, du rapport annuel de la Conférence du désarmement sont bien évidemment à mettre à l'actif des efforts personnels que vous avez déployés, mais aussi de nos efforts collectifs.

Cette année aura été marquée par un certain niveau d'activité à la Conférence du désarmement et par plusieurs tentatives en vue d'engager un travail de fond. Malheureusement, aucune de ces tentatives n'a été couronnée de succès. Ma délégation tient néanmoins à remercier chaleureusement tous les Présidents de la présente session annuelle des efforts inlassables qu'ils ont accomplis pour parvenir à un consensus sur un programme de travail.

Beaucoup des questions que vous avez soulevées dans votre texte sur les défis et les orientations futures de la Conférence du désarmement n'ont toujours pas trouvé de réponse. Nous devons continuer à y réfléchir afin de moderniser la Conférence. Nous avons déjà franchi une étape en adoptant le document CD/1956/Rev.1 avec pour but de confier la question du programme de travail à un groupe de travail informel et de faire ainsi sortir la Conférence de l'ornière.

Après tant d'années de blocage, nous savons tous qu'il sera difficile de parvenir à un programme de travail consensuel. Nous devons faire preuve de davantage de souplesse et d'imagination pour pouvoir avancer. Je réitère l'appui de la Finlande aux Coprésidents du groupe de travail informel, l'Ambassadeur Luis Gallegos Chiriboga et l'Ambassadeur Peter Woolcott. Je les remercie chaleureusement du rapport qu'ils nous ont fait mardi dernier. Nous sommes prêts à poursuivre les consultations et les discussions, dans un cadre officiel ou non, selon ce qui sera le plus approprié.

Enfin, j'aimerais aussi, au nom de la délégation finlandaise, souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre nouveau collègue vénézuélien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de la Finlande de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence.

La liste des orateurs est épuisée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas.

Ainsi donc prennent fin les travaux de la présente séance plénière, mais aussi de la session de 2013 de la Conférence du désarmement.

Je voudrais conclure sur une note plus personnelle, puisque je m'apprête à quitter Genève pour une nouvelle affectation, et remercier chaleureusement tous mes collègues de la Conférence du désarmement de l'amitié et de l'appui qu'ils m'ont accordés durant les quatre années au cours desquelles j'ai eu le privilège de travailler

à la Conférence. La Conférence du désarmement est très importante, et je compte bien, la voir prochainement je l'espère, reprendre des négociations de fond sur des questions de désarmement multilatéral.

Je souhaite à tous mes collègues de la Conférence le plein succès dans leur important travail en faveur du désarmement multilatéral. J'aimerais enfin, en guise de conclusion, remercier les cinq Présidents qui ont précédé l'Irlande à ce poste, à savoir la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran et l'Iraq, de tout le travail qu'ils ont accompli; je remercie également, en notre nom à tous, les interprètes, les préposés et le secrétariat de la Conférence du désarmement de tout le travail qu'ils ont accompli.

La séance est levée à 10 h 40.